

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20260413-2026-019-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Réunion du Bureau du 13 avril 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 13 avril 2026 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 3 avril 2026

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; TERNAT Didier ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean Luc ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : RIOT Philippe

DUQUEROIX Sylvain donne pouvoir à VIRMONT Fabien
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle

Membres : 26
Présents : 17
Votants : 19

Délibération n°2026-019

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution BONNAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de BONNAT et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de BONNAT :

Montant	Opérations
35 226,84 €	Entretien de voirie (ED-260302-4295CF - Programme PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : **16 AVR. 2026**

Réunion du Bureau du 13 avril 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 13 avril 2026 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 3 avril 2026

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; TERNAT Didier ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean Luc ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : RIOT Philippe

DUQUEROIX Sylvain donne pouvoir à VIRMONT Fabien
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle

Membres : 26

Présents : 17

Votants : 19

Délibération n°2026-020

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution CEYROUX

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de CEYROUX et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de CEYROUX :

Montant	Opérations
785,11 €	Aménagement de cimetière (DP-260302-4294CI - Création d'une bordure T.S Cimetière)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 16 AVR. 2026

Réunion du Bureau du 13 avril 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 13 avril 2026 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 3 avril 2026

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; TERNAT Didier ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean Luc ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : RIOT Philippe

DUQUEROIX Sylvain donne pouvoir à VIRMONT Fabien
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle

Membres : 26

Présents : 17

Votants : 19

Délibération n°2026-021

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution CHATELUS LE MARCHEIX

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de CHATELUS LE MARCHEIX et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de CHATELUS LE MARCHEIX :

Montant	Opérations
3 771,77 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-251127-4215CI - Réfection de voirie - Partie 2)
13 430,80 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-251022-4143CI.01 - Réfection de voirie - Partie 1)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Réunion du Bureau du 13 avril 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 13 avril 2026 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 3 avril 2026

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; TERNAT Didier ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean Luc ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : RIOT Philippe

DUQUEROIX Sylvain donne pouvoir à VIRMONT Fabien
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle

Membres : 26

Présents : 17

Votants : 19

Délibération n°2026-022

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LE GRAND BOURG

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LE GRAND BOURG et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LE GRAND BOURG :

Montant	Opérations
60 498,39 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-260206-4280CI - Programme voirie 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 16 AVR. 2026

Réunion du Bureau du 13 avril 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 13 avril 2026 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 3 avril 2026

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; TERNAT Didier ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean Luc ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : RIOT Philippe

DUQUEROIX Sylvain donne pouvoir à VIRMONT Fabien
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle

Membres : 26

Présents : 17

Votants : 19

Délibération n°2026-023

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT SULPICE LE DUNOIS

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS :

Montant	Opérations
29 253,10 €	Entretien de la végétation (ED-260107-4239CF - Entretien de la végétation du 17/12/2025 au 23/02/2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 16 AVR. 2026

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20260413-2026-024-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Réunion du Bureau du 13 avril 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 13 avril 2026 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 3 avril 2026

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; TERNAT Didier ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean Luc ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : RIOT Philippe

DUQUEROIX Sylvain donne pouvoir à VIRMONT Fabien
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle

Membres : 26

Présents : 17

Votants : 19

Délibération n°2026-024

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution VILLARD

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de VILLARD et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de VILLARD :

Montant	Opérations
2 819,37 €	Entretien de voirie (ED-260320-4318CF - TS: Entretien de la voirie 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : **16 AVR. 2026**